

DECRET N° 85/305 Du 18/03/85

portant nomination de Monsieur MATOKOT  
Jean Casimir, Administrateur des SAF en  
qualité de Directeur Général de la Fonc-  
tion Publique.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU  
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1978;

Vu la Loi n° 076/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Or-  
donnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispo-  
sitions de la Constitution;

Vu la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonc-  
tionnaires;

Vu le décret n° 82/595 du 10-6-1982 fixant les indemnités de fonc-  
tions allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n° 84/881 du 1er-10-1984 fixant les indemnités de su-  
jétions particulières en faveur du personnel du Ministère du Travail, de  
l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale;

Vu le décret n° 84/858 du 8-8-1984 portant nomination du Premier  
Ministre;

Vu le décret n° 84/858 du 13-8-1984 portant nomination des Membres  
du Gouvernement;

Vu le Rectificatif n° 84/923 du 19-10-1984 au décret n° 84/858 du  
13-8-1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1er..- Monsieur MATOKOT Jean Casimir, Administrateur des SAF de 6°  
échelon précédemment Directeur de la Fonction Publique est nommé Directeur  
Général de la Fonction Publique.

ARTICLE 2..- L'intéressé percevra les indemnités de fonctions et celles de  
sujétions prévues respectivement par les décrets n°s 82/595 et 84/881 des  
18-6-1982 et 19-10-1984.

ARTICLE 3..- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au  
présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 18 MARS 1985

Par le Président du Comité Central du  
Parti Congolais du Travail, Président  
de la République, Chef de l'Etat, Pré-  
sident du Conseil des Ministres, Chef  
du Gouvernement,

Le Premier Ministre,

Ango Edouard POUNGUI,-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA,-

Colonel Denis SASSOU NGUESSO,-

Le Ministre des Finances et du  
Budget,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU,-